



## Énoncé de position de l'ACO sur l'étiquetage des médicaments sur ordonnance

### Question de principe

La lisibilité des étiquettes de médicaments préoccupe l'ensemble des Canadiens. Les étiquettes doivent être faciles à lire afin de veiller à ce que les patients prennent correctement leur médicament et ne commettent pas d'erreur de médication. Les adultes plus âgés sont plus susceptibles de faire des erreurs puisque plusieurs d'entre eux présentent une diminution de l'acuité visuelle et les taux de consommation de médicament sont plus élevés dans ce groupe.

### Énoncé de principe

L'ACO est favorable à ce que le *Guide des bonnes pratiques d'étiquetage et d'emballage pour les médicaments sur ordonnance* soit utilisé par l'ensemble des intervenants qui participent à la préparation et à la fabrication des étiquettes et des emballages de médicaments. L'ACO exhorte Santé Canada à prendre d'autres mesures pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens en intégrant ces recommandations au règlement, à l'instar du *Règlement sur les aliments et drogues* en vigueur.

L'ACO encourage l'utilisation de gros caractères sur les étiquettes, dans la mesure du possible. Lorsqu'il est impossible d'utiliser de gros caractères, un « double de l'étiquette » imprimé sur du papier d'impression devrait être fourni.

L'ACO recommande que les renseignements soient disposés de manière uniforme par toutes les entreprises d'étiquetage.

L'ACO recommande l'utilisation d'étiquettes uniformes dont le texte est inscrit avec une police de caractères linéale, des lettres majuscules et minuscules (PAS UNIQUEMENT DES MAJUSCULES), des caractères gras pour le contenu destiné au patient, le tout inscrit en lettres noires sur des étiquettes blanches non lustrées.

### Conclusions

L'Association canadienne des optométristes (ACO) appuie les mesures qui contribueront à améliorer la lisibilité et l'accessibilité des renseignements inscrits sur les étiquettes de médicaments. Les pratiques exposées dans le *Guide des bonnes pratiques d'étiquetage et*

*d'emballage pour les médicaments sur ordonnance* doivent être adoptées et considérées comme une démarche positive menant vers un étiquetage plus sécuritaire.

## **Références**

INCA. Pour une meilleure lisibilité : lignes directrices d'accessibilité Consulté en ligne le 21 décembre 2016 à l'adresse :  
<http://www.cnib.ca/fr/services/accessibilite/ressources/meilleure-lisibilite/Documents/Pour-une-meilleure-lisibilite.pdf>

Santé Canada. 2016. Guide des bonnes pratiques d'étiquetage et d'emballage pour les médicaments sur ordonnance. Consulté en ligne le 21 décembre 2016 à l'adresse :  
[http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/alt\\_formats/pdf/pubs/medeff/guide/2016-label-package-practices-pratiques-etiquetage-emballage-rx/glppg-gbpee-rx-fra.pdf](http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/alt_formats/pdf/pubs/medeff/guide/2016-label-package-practices-pratiques-etiquetage-emballage-rx/glppg-gbpee-rx-fra.pdf)

Institute for Safe Medication Practices. Principles of Designing a Medication Label for Community and Mail Order Pharmacy. Consulté en ligne le 21 décembre 2016 à l'adresse :  
<https://www.ismp.org/tools/guidelines/labelFormats/comments/default.asp> Ce document indique que le nom du patient, le nom du médicament et la dose spécifique soient inscrits avec une police de caractère d'une taille minimum de 12.

Leat, S., Ahrens, K., Krishnamoorthy, A., Gold, D., Rojas-Fernandez, C. 2014. The legibility of prescription medication labelling in Canada: Moving from pharmacy-centred to patient-centred labels. *Canadian Pharmacists Journal* 147(3): 179-187. Consulté en ligne le 21 décembre 2016 à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4025884/> Une ligne directrice recommande une police de caractère d'une taille minimum de 12 pour toutes les étiquettes.